

INFOCTRI

DANS CE NUMÉRO

Protection des habitats fauniques en territoire cri	2
Abattons les régions !	2
Nouveau DVD sur les traverses de cours d'eau en forêt privée	3
Appel de communications scientifiques sur les sciences forestières	3
Augmentation du nombre de cerfs de Virginie en région	3
Colloques et activités	4
Les Midis de la foresterie de l'UQAT	4

SI VOUS ÉPROUVEZ DE LA DIFFICULTÉ À TÉLÉCHARGER L'INFOCTRI ET QUE VOUS PRÉFÉREZ LE RECEVOIR EN PIÈCE JOINTE, N'HÉSITEZ PAS À NOUS LE FAIRE SAVOIR AU CTRI.AMOS@CEGEPAT.QC.CA



La possibilité forestière selon le Forestier en chef

La semaine dernière, en conférence de presse, Pierre Levac, le nouveau Forestier en chef du Québec, a précisé son mandat. « J'exerce un rôle hautement stratégique. C'est moi qui aurai la complexe tâche de calculer les possibilités annuelles de coupe à rendement soutenu de la forêt québécoise. »

Pour chacune des 74 unités d'aménagement forestier, le forestier en chef décidera des quantités de bois qui devront être coupées selon les essences et la nature du terrain. Aussi, il aura le mandat d'exiger le volume de reboisement total qui devra être réalisé sur les parterres de coupe

afin d'assurer une saine croissance de la forêt.


Le forestier en chef tient à sa volonté d'indépendance et est conscient de sa responsabilité. « Le respect de la possibilité de la forêt québécoise que l'on peut prélever sera déterminé par moi et il sera impossible pour le ministre d'en accorder davantage. »

Afin de s'acquitter de cette tâche, Pierre Levac impose un processus de validation des résultats associés au calcul des possibilités annuelles de coupe. « Avec l'aide d'un comité consultatif, je vais analyser les résultats obtenus selon différentes

méthodes d'évaluation. Afin d'assurer la transparence, nous croiserons les données obtenues afin de faire une contre-vérification. »

À la fin de l'automne 2006, le forestier en chef s'engage à dévoiler les possibilités ligneuses et les justifications qui ont permis ces décisions. L'ensemble de la démarche sera disponible dans son site Internet. Ces nouvelles possibilités annuelles de coupe permettront de préparer les prochains plans généraux d'aménagement forestier, lesquels entreront en vigueur le 1er avril 2008. ■

Protection des habitats fauniques en territoire cri

Au printemps 2005, le Conseil Cris-Québec sur la foresterie transmettait au ministre des Ressources naturelles et de la faune un projet de directives sur la protection et la mise en valeur des habitats fauniques. Depuis, un projet pilote a été réalisé afin d'expérimenter les mesures et processus proposés auprès de nombreux intervenants et d'identifier les contraintes d'application sur une proportion choisie du territoire. Les principales conclusions issues de l'exercice confirment qu'une participation significative du maître de trappe a priori du processus de planification et que les mesures et processus proposés sont réalisables et applicables. **Pour consulter le rapport, cliquez sur l'icône** 

Abattons les régions !

Article de Karen Lachapelle paru le 16 février 2006 dans le *Reflét témiscamien*

Entre le terrible drame capillaire de Théo, les paris illégaux de joueurs de la Ligue nationale de hockey et le début des Jeux olympiques, mon attention s'est davantage tournée vers l'industrie forestière. Il faut dire que la guerre entre Guy Chevrette, grand défenseur de l'industrie forestière, et Richard Desjardins, grand défenseur de la forêt, ne peut me laisser indifférente. On parle quand même d'une industrie qui est un des plus gros piliers de notre économie.

Avant de m'attaquer à mon Horizon, j'ai pris le temps de lire, deux fois plutôt qu'une, les fameuses chroniques de Desjardins, qui ont été publiées dans un quotidien dernièrement. Et je suis perplexe. Perplexe face à ses propos, face à cette « haine » envers l'industrie forestière. Vous me direz que j'y vais fort avec le mot haine, mais c'est réellement ce que j'ai ressenti. Et je suis restée avec l'impression que nous lui devons tous les maux de la terre, elle qui ne cesse de polluer, de détruire notre planète, sans cœur et sans conscience.

Une première étude exhaustive, financée par l'Initiative boréale canadienne (ce qui me rassure sur l'objectivité de la chose !), sur l'exploitation forestière, la construction routière, la construction de réservoirs et d'autres perturbations anthropiques dans les forêts nordiques du Québec, a notamment démontré que des régions comme l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-

Saint-Jean et la Côte-Nord ont été le fait d'importantes coupes à blanc au cours des années 1990.

C'est bien de connaître les faits. Mais en 2005, je veux savoir qu'est-ce qu'on fait, maintenant ? Comment gérer la forêt et son industrie afin que tout le monde y trouve son compte ? Sans que des milliers de personnes se retrouvent sur le trottoir, sans emploi. Qu'est-ce qu'on fait pour cohabiter ensemble ? On doit trouver un ÉQUILIBRE, pas se faire la guerre à savoir qui sont les méchants et qui sont les bons.

Je ne vous dirai pas que je pense que l'industrie forestière est un petit ange pur et bon. Je ne dirai pas non plus qu'elle n'a aucun tort et qu'elle ne pollue pas. La société a exploité les ressources sans se soucier de l'avenir. En fait, nous avons tous (ou presque !) agi sans penser plus loin que le bout de notre nez. Il y a 15-20 ans, le concept de recyclage ne faisait même pas partie de notre vocabulaire. Je ne me rappelle pas lorsque nous étions enfants (et ça ne fait pas si longtemps !) qu'on nous apprenait à laver notre berlingot de lait à l'école pour le mettre dans le bac de recyclage.

Oui, notre société a fait de très mauvais coups. Nous n'avons pas pensé aux conséquences. Nous avons fait des erreurs. Il ne faut plus les répéter. Mais est-ce qu'on doit cracher sur l'industrie forestière qui contribue au développement d'une région, de ma région ?

Les industries forestières ne constituent-elles pas un pivot important pour une région comme la nôtre ? Et je ne parle pas seulement de salaires aux employés et de création d'emplois.

Je parle aussi d'implications financières diverses. Ces compagnies sont souvent, en tout cas c'est un fait, ici, au Témiscamingue, les premières à appuyer financièrement un organisme. Et désolée, monsieur Desjardins, mais je ne connais pas encore un organisme à but non lucratif, outre l'Action Boréale, qui a pu compter sur votre générosité ? Je n'ai vu aucune équipe de hockey porter votre nom. Ou encore de remerciements dans les médias pour votre générosité envers tel ou tel festival.

Si demain matin, par exemple, Tembec fermait complètement, qu'est-ce qui nous arriverait ? On met la clé dans la porte ? On prie saint Richard pour qu'il vienne nous sauver et que ses bonnes paroles soient porteuses d'emplois ? On transforme d'autres villages en Murdochville ?

Le président de la Conférence régionale des élus du Nord-du-Québec, Gérald Lemoyne, a dit : « On a l'impression qu'il veut nous faire passer pour des tueurs. Faut pas virer fou avec ça, la forêt ça pousse. » Je pense qu'aujourd'hui nous faisons plus attention, et c'est une tendance qui se propage, parce que nous sommes conscients des conséquences; voilà ce qu'il faut retenir ! ■

Nouveau DVD sur les traverses de cours d'eau en forêt privée

Ce document audio-visuel révèle de bonnes pratiques d'intervention et illustre les techniques à utiliser pour aménager une traverse de cours d'eau qui soit durable tout en assurant la protection de l'environnement et de la faune. La production du DVD est une initiative de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière qu'elle a complétée par un programme de formation offert aux propriétaires forestiers.

Le document vidéo *Traverses de cours d'eau en forêt privée* ainsi que le programme de formation sont offerts aux producteurs et aux intervenants du milieu forestier de tout le Québec par l'entremise des agences de mise en valeur des forêts privées et des syndicats de producteurs de bois.

Agence de mise en valeur en Abitibi et au Nord-du-Québec : (819) 339-5671

Agence de mise en valeur au Témiscamingue : (819) 629-2829

Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue : (819) 762-0835

Appel de communications scientifiques sur les sciences forestières

Le Colloque Eastern CANUSA sur les sciences forestières est à la recherche de candidats pour présenter une affiche ou pour faire un exposé oral lors de l'évènement. Ce dernier se tiendra du 19 au 21 octobre 2006 au Pavillon Alphonse Desjardins de l'Université Laval.

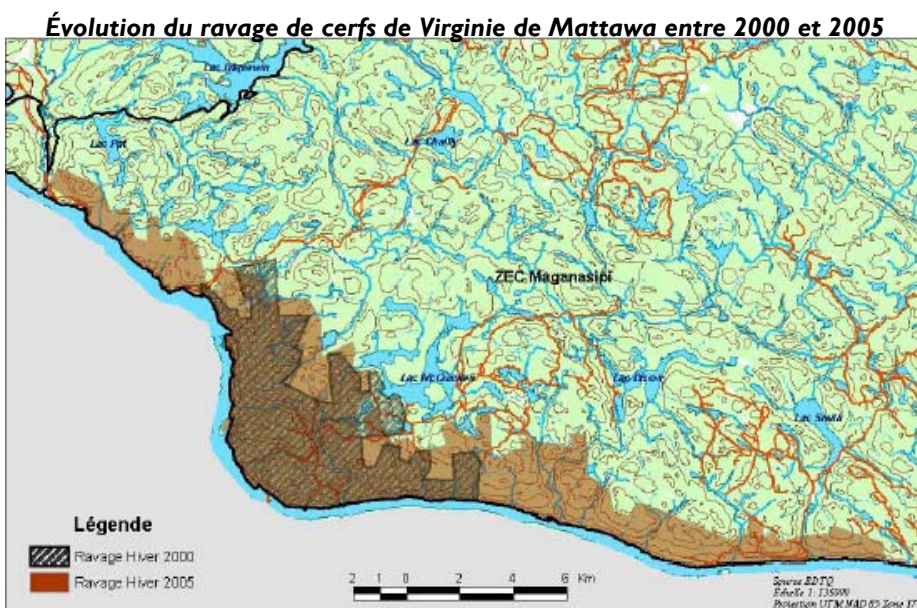
Les communications doivent être reliées à l'un des thèmes du colloque, soit :

- ◇ aménagement forestier et politiques forestières;
- ◇ écologie, physiologie et faune;
- ◇ outils d'aide à la prise de décision et modélisation;
- ◇ produits forestiers et opérations forestières;
- ◇ sylviculture et productivité.

Pour obtenir davantage d'information, consulter le <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/ecanusa/>

Augmentation du nombre de cerfs de Virginie en région

La principale aire de confinement (ravage) de cerfs de Virginie de la région se trouve au Témiscamingue. Cette aire, mieux connue sous le nom de ravage de Mattawa, s'étendait en 2000 sur 39 km². En 2005, elle couvrait 80 km². L'expansion de la population de cerfs de Virginie dans le sud du Témiscamingue est fulgurante. Ce secteur a été inventorié de façon régulière depuis 1975. Après avoir été très faible à la fin des années 70, la population a progressé particulièrement à partir de 1991. En se basant sur la densité de cerfs estimée en 2000 et en l'affectant à l'étendue de l'aire cartographiée durant l'hiver 2005, on pourrait estimer grossièrement la quantité de cerfs à 2000 individus. Le potentiel d'exploitation est donc intéressant, même si la chasse de l'automne dernier n'a fourni que 14 cerfs. ■



Colloques et activités

LA LIGNICULTURE UNE SOURCE D'AVENIR

Les 23 et 24 mars 2006 à l'Hôtel Chéribourg de Magog
 Pour plus d'information, visiter le site Internet du Réseau ligniculture Québec au
<http://www.unites.uqam.ca/rlq>

FORUM DE TRANSFERT SUR LA RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT ET EN ENVIRONNEMENT FORESTIERS

Le 6 avril 2006 à l'Hôtel Clarion de Sainte-Foy
 Pour plus d'information, consulter le babillard du CTRL au www.ctril.qc.ca

NATURAL DISTURBANCE-BASED SYLVICULTURE MANAGING FOR COMPLEXITY

INTERNATIONAL UNION OF FOREST RESEARCH ORGANIZATIONS (IUFRO)
 Du 14 au 18 mai à Rouyn-Noranda
 Pour plus d'information, consulter le <http://web2.uqat.ca/iufrol>

Midis de la foresterie de l'UQAT

Il est possible de visionner les vidéoconférences à partir des différents campus de l'UQAT et de certaines universités. Pour y assister à Rouyn-Noranda, il suffit de vous présenter au local 4136 du CE-GEP. Dans les autres villes, vous devez vous inscrire auprès de Josée Noël au (819) 762-0931 poste 1285 ou au josee.noel@cegepat.qc.ca

-  **28 mars 2006 de 12h00 à 13h00**
 Potentiel de séquestration du carbone dans les plantations en milieu tropical
Conférencier : Catherine Potvin, Département de biologie, Université McGill
-  **25 avril 2006 de 12h00 à 13h00**
 L'intensification de la sylviculture dans le sud du Québec : mythe ou réalité ?
Conférencier : Benoît Truax, Comité estrien de recherche sur les feuillus
-  **2 mai 2006 de 12h00 à 13h00**
 Comparaison de la croissance du pin gris et de l'épinette blanche en plantation agricole versus en plantation en milieu forestier
Conférencier : Inès Nelly Moussavou Boussougou, candidate à la Maîtrise en biologie, Chaire AFD, UQAT



**Centre technologique
 des résidus industriels**

Guyline Bois, biol.
 Agente de développement technologique
 341, rue Principale Nord
 Amos (Québec) J9T 2L8
 Téléphone : (819) 732-8809 poste 8324
 Télécopie : (819) 732-8805
ctril.amos@cegepat.qc.ca
guyline.bois@cegepat.qc.ca

**Un lien direct avec
 votre milieu forestier**

